



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 97 d) de l'ordre du jour provisoire

Désarmement général et complet : effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri

Effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des gouvernements	2
Allemagne	2
Maurice	2
III. Réponses reçues d'institutions spécialisées et d'organismes des Nations Unies	3
Programme des Nations Unies pour l'environnement	3

* Ces informations ont été reçues après la présentation du rapport. Le nombre des réponses s'élève à présent à 18.



II. Réponses reçues des gouvernements

Allemagne

[Original : anglais]

[5 août 2010]

1. Dans le contexte du débat public sur la question de savoir si l'utilisation de munitions contenant de l'uranium appauvri pourrait présenter des risques pour l'homme et l'environnement, l'Allemagne a appuyé les résolutions 62/30 et 63/54 de l'Assemblée générale car elle estimait que des informations plus complètes et des travaux de recherche plus poussés sur les effets de l'uranium appauvri sur la santé et l'environnement pourraient aider à trouver une solution à ce problème.
2. En ce qui concerne l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri par les forces armées, l'Allemagne tient à informer le Secrétaire général que ses forces armées ne stockent pas ces types d'armes et de munitions et n'en ont jamais utilisé ni déployé.
3. Au vu de sa participation à des opérations militaires internationales, l'Allemagne a entrepris deux études scientifiques, toutes deux publiées en 2007, afin d'évaluer les effets préjudiciables que les armes et munitions contenant de l'uranium appauvri pourraient avoir sur la santé et l'environnement. Elle en a informé le Secrétaire général dans son rapport de 2008 (voir A/63/170). Ces deux études n'ont pas révélé de graves effets sur la santé et l'environnement. Le Gouvernement allemand n'a pas entrepris d'autres études depuis.
4. La question des munitions contenant de l'uranium appauvri retient particulièrement l'attention de certaines organisations non gouvernementales allemandes. Le Gouvernement allemand se tient en rapport avec celles-ci et prend très à cœur les préoccupations de la société civile.
5. À l'échelle européenne, l'Allemagne participe à une étude du Comité scientifique des risques sanitaires et environnementaux de la Commission européenne, qui examine les effets des munitions contenant de l'uranium appauvri. Le Comité scientifique s'emploie actuellement à élaborer un avis sur les risques environnementaux et sanitaires posés par l'uranium appauvri. Cette nouvelle étude a récemment fait l'objet d'une consultation publique et la version définitive établie par le Comité scientifique est à présent accessible à tous. Le rapport final ne signale pas d'effets graves pour la santé et l'environnement.
6. L'Allemagne continuera d'exercer toute la diligence voulue au sujet de la question des munitions contenant de l'uranium appauvri.

Maurice

[Original : anglais]

[23 juillet 2010]

Pour ce qui est des effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri, on sait que l'uranium appauvri est utilisé dans la fabrication du blindage et des munitions antiblindage. Radioactif et toxique, l'uranium appauvri a des effets à long terme non seulement sur la santé du personnel participant aux

opérations militaires mais aussi sur celle des populations civiles, ainsi que sur la faune, la flore et l'environnement. De plus, la décontamination des sols coûte cher et tous les pays n'ont pas les compétences et les ressources voulues pour l'entreprendre.

III. Réponses reçues d'institutions spécialisées et d'organismes des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour l'environnement

[Original : anglais]

[21 juillet 2010]

1. L'uranium appauvri, le principal sous-produit du processus d'enrichissement de l'uranium, est un métal lourd chimiotoxique et radiotoxique. Il est faiblement radioactif, avec 60 % de l'activité de l'uranium naturel. Ce métal dense est utilisé dans des munitions pour ses capacités de pénétration et comme matériau de protection pour les véhicules blindés. Les effets de l'uranium appauvri sur la santé dépendent des voies d'exposition, de l'ampleur de l'exposition, ainsi que de caractéristiques comme la forme chimique, la taille et la solubilité des particules. Là où des munitions à l'uranium appauvri ont été utilisées, l'on retrouve des pénétrateurs, des fragments d'armes et des enveloppes de munitions sur le sol ou enfouis à des profondeurs diverses. Les résidus d'uranium appauvri risquent ainsi de contaminer l'air, le sol, l'eau et la végétation.

2. Pour évaluer et lutter contre cette pollution, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a effectué une série d'évaluations de l'environnement sur les sites touchés par des munitions contenant de l'uranium appauvri dans les Balkans, comme suite aux conflits des années 90¹. De 2000 à 2003, trois évaluations distinctes ont été entreprises, au Kosovo², en Serbie-et-Monténégro³ et en Bosnie-Herzégovine⁴.

3. Ces évaluations ont été effectuées en étroite collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Conformément à leurs mandats respectifs, l'AIEA s'est chargée de tous les calculs radiologiques et l'OMS des calculs concernant la toxicologie de l'uranium appauvri.

4. Les principales constatations scientifiques se retrouvent dans les trois évaluations. Les échantillons prélevés sur les sites concernés montraient que même dans les zones fortement contaminées, le niveau général de radioactivité était faible et restait dans les limites des normes internationales acceptables et qu'il n'y avait pas de dangers immédiats liés aux particules déposées sur le sol ou en suspension. Toutefois, d'importantes incertitudes scientifiques demeuraient quant aux effets à long terme de l'uranium appauvri sur l'environnement, en particulier la pollution à

¹ Pour de plus amples informations sur les activités du PNUE concernant l'uranium appauvri, voir : <http://www.unep.org/conflictsanddisasters/UNEPintheRegions/PastProgrammes/DepletedUranium/tabid/308/language/en-US/Default.aspx>.

² Accessible à l'adresse : <http://postconflict.unep.ch/publications/uranium.pdf>.

³ Accessible à l'adresse : <http://postconflict.unep.ch/publications/duserbiamont.pdf>.

⁴ Accessible à l'adresse : http://postconflict.unep.ch/publications/BiH_DU_report.pdf.

long terme des eaux souterraines. Elles ont conduit le PNUE à préconiser le principe de précaution dans l'utilisation de l'uranium appauvri et à recommander que des mesures soient prises pour nettoyer et décontaminer les sites pollués. Le PNUE a également préconisé la sensibilisation des populations locales et la mise en place d'un dispositif de surveillance.

5. Outre les évaluations, les experts du PNUE ont mené des activités de renforcement des capacités dans les pays qui en faisaient la demande. De 2005 à 2007, sur la demande du Gouvernement iraquien, le PNUE a organisé, à Amman et à Genève, des stages de formation à l'évaluation et à la gestion de l'exposition à l'uranium appauvri à l'intention des spécialistes irakiens⁵. C'est ainsi que le personnel du Centre de radioprotection du Ministère iraquien de l'environnement a été formé et équipé pour pouvoir effectuer des évaluations de l'uranium appauvri sur le terrain et élaborer des programmes et des politiques de réduction des risques et de nettoyage. Ce personnel a été pourvu des équipements lui permettant d'effectuer des mesures sur le terrain, en toute sécurité et sans risque sanitaire, et a été formé à leur maniement. Par ailleurs, le PNUE a rassemblé toutes les informations disponibles dans une base de données structurée, qui contient, outre les données essentielles recueillies à la suite de la guerre du Golfe de 1991, des données scientifiques concernant le conflit de 2003. Cette base de données a été mise à la disposition des autorités environnementales pour les aider à planifier l'utilisation des terres et à organiser des activités de nettoyage.

6. Le PNUE espère que les connaissances réunies à la faveur de ses activités d'évaluation et de renforcement des capacités depuis la publication de son premier rapport en 2001 aideront les pays à faire face aux risques potentiels de la contamination de l'air, des sols, de l'eau et de la végétation liée à l'utilisation d'uranium appauvri en périodes de conflit. Il se tient prêt à fournir une assistance à ceux qui la lui demanderaient.

⁵ Rapport technique accessible à l'adresse : http://postconflict.unep.ch/publications/Iraq_DU.pdf.